

N/REF : 29/04/2024 14H19 C:262722 I:34323
V/REF : 040160
V/Email reçu le Lundi 29/04/2024 a 14H19

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

V/REF.IMM. V022
IMMEUBLE : LE BREDENT -V022
IMPASSE DU BREDENT
38350 SUSVILLE

St Martin-H, le 03 Mai 2024

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : LE BREDENT - CONTACT PILLON 06 13 72 29 53

MOTIF : INTERVENIR POUR STATION EN CHARGE

Donneur d'ordre : M. F. PILLON

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/04/2024 A 13H00 :
INTERVENTION A PARTIR DE LA STATION EN CHARGE
A L'ARRIVEE LES DEUX POMPES ETAIENT HORS SERVICE
NETTOYAGES DES CREPINES
PRESENCE IMPORTANTE DE GRAISSE ET DE LINGETTES
EXTRACTION DES LINGETTES
REMISE EN MARCHE DES POMPES
LA POMPE NUMERO 1 NE FONCTIONNE PAS
PREVOIR POMPAGE AVEC POIDS LOURD

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 30/04/24 a 16H43 M. F. PILLON

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	420,00
	TOTAL H.T.			420,00
	T.V.A. a 10,00%			42,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			462,00

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN